L'énergie nous unit

courant collectif

Faits saillants

Atelier 5 Groupes environnementaux et acteurs de la santé publique — 20 juin 2024

Les groupes environnementaux et les acteurs de la santé publique de la région ont été invités à participer à un atelier sur invitation pour échanger sur l'avenir énergétique de la MRC de Marguerite-D'Youville dans le cadre de la démarche Courant collectif.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- Présenter l'information disponible entourant les énergies renouvelables dans la MRC ;
- Démystifier les différents types d'énergies renouvelables ;
- Permettre aux personnes présentes de partager leurs idées, réflexions et préoccupations concernant les énergies renouvelables dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

La rencontre a débuté par des présentations par les membres de l'équipe de la MRC. Par la suite, un atelier a permis aux personnes représentant les différents organismes présents de discuter sur différents thèmes quant à l'avenir des énergies renouvelables dans la MRC et le rôle de celle-ci dans le développement de ces énergies.

Participant(e)s :

- Cédric Landuydt, La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
- Nathalie Rivard, Sépaq
- Marc-André Villard, Sépaq
- Andréanne Dalpé, Nature Action Québec (NAQ)
- Jean-Bernard Drapeau, Direction de la Santé Publique de la Montérégie
- Johanne McDonald, Fondation du Mont-Saint-Bruno
- Andrès Beltran, Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Joana Doirilus, Organisatrice communautaire, Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Sylvain Berthiaume, Directeur général, MRC Marguerite-d'Youville
- François Lestage, Responsable de l'aménagement du territoire, MRC Marguerite-d'Youville

- Mélanie Brisson, Directrice générale, Ville de Sainte-Julie
- Thierry Larrivée, Directeur général, Ville de Contrecoeur
- Mathieu Vallée, Environnement et développement durable, Ville de Varennes

L'énergie nous unit

courant collectif

Faits saillants

Voici les faits saillants des discussions :

1. Décarbonation et transition énergétique

- Les personnes ayant participé ont reconnu de façon unanime le besoin de transition vers des sources d'énergies renouvelables pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles.
- L'importance d'un rôle proactif de la MRC a été soulignée. L'approche de consultation transparente et proactive jusqu'à présent est appréciée.
- Questionnements sur la possibilité d'atteindre l'objectif provincial et fédéral de 30 % d'aires protégées d'ici 2030, tout en développant des infrastructures éoliennes sur le territoire :

  - Il y a un besoin de restaurer et renaturaliser certains territoires, même agricoles ;

  - Il y a des projets en cours comme la restauration de bandes riveraines et la création de micro-forêts à tenir en compte.
- Des questions ont été soulevées concernant les bénéficiaires réels de l'énergie qui pourra être produite dans la MRC. Certaines personnes notent l'importance de l'autonomie énergétique pour améliorer la résilience du territoire face aux changements climatiques.

2. Impacts des parcs éoliens sur l'écosystème

- La dispersion des éoliennes est vue par certaines personnes présentes comme une perturbation étendue sur l'écosystème local.
- Des préoccupations ont été exprimées concernant l'impact sur les sites de reproduction de certaines espèces.
- Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'impact sur les oiseaux migrateurs, les rapaces, les chouettes rayées, les chauves-souris, ainsi que les effets potentiels inattendus comme la surabondance de coccinelles.

Mesures d'atténuation

- Il a été proposé d'arrêter les éoliennes durant certaines périodes de l'année pour protéger les corridors de migration de certaines espèces, notamment les chauves-souris.
- L'importance de prévoir et protéger un corridor de biodiversité pour éventuellement connecter les zones boisées et naturelles de la MRC a été soulevée.
- La nécessité d'études d'impacts plus approfondies sur les espèces et leurs habitats a été soulignée.

L'énergie nous unit

courant collectif

Faits saillants

3. Impacts des parcs éoliens sur la santé publique

- Le bruit généré par les éoliennes, les effets visuels des ombres (effet stroboscopique) ainsi que les changements esthétiques aux paysages ont été identifiés comme les sources principales de perturbation.
- Les communautés peuvent également s'interroger sur les bénéfices réels pour la population locale des projets éoliens, ce qui peut perturber le tissu social.

Mesures d'atténuation

- Des recommandations ont été faites pour évaluer et gérer le bruit de manière plus adaptative en mesurant le bruit ambiant par des indicateurs, par exemple la mesure LAR, une heure : niveau acoustique d'évaluation pondéré pour un intervalle de référence d'une heure.
- Les impacts subjectifs tels que la perception du bruit et des ombres projetées par les éoliennes doivent être pris en compte.
- Un positionnement qui utilise le relief naturel pour camoufler partiellement les structures, peut contribuer à préserver l'esthétique du paysage.
- Les mesures d'atténuation doivent être bien planifiées et basées sur des données quantitatives et qualitatives.

4. Rôles des organismes environnementaux et de santé publique

- Il est essentiel que des organismes neutres et reconnus mènent les études d'impact environnemental afin d'assurer la crédibilité et l'objectivité des évaluations et pour maintenir la confiance des parties prenantes et du public.
- Maintenir une transparence de la part de la MRC et de ses municipalités comme celle observée jusqu'à présent pourra générer des collaborations positives.
- Évaluer les liens à développer avec les communautés autochtones et le calendrier le plus approprié pour cela.
- Proposition d'organiser les prochaines consultations publiques à divers moments de la journée pour maximiser la participation.

Questionnements

- Interrogations quant à l'attribution des terres pour les éoliennes par rapport à d'autres besoins communautaires (le logement par exemple).
- Questionnement sur la différence de 80 m dans les distances séparatrices entre une autoroute (MTQ) et les routes municipales.
- Des questions demeurent sur la résilience des éoliennes aux conditions hivernales québécoises, ainsi qu'aux phénomènes extrêmes liés aux changements climatiques comme les tornades et les grands vents.
- Tenir compte des travaux et réflexions en cours concernant la définition de paysage humanisé dans le cadre de l'élaboration d'un éventuel projet éolien.